

Sevran, le 3 mars 2016

Lettre ouverte à Monsieur Stéphane Matignon, Maire de Sevran,

Lettre ouverte à tous les Maires de France,

Nous, parents dans le chagrin à la suite du décès de l'un de nos enfants en Syrie (Quentin Félix, 23 ans), indignés par votre immobilisme, nous publions cette lettre ouverte, qui exige que vous fassiez face à vos responsabilités de premier magistrat de la ville de Sevran.

Aujourd'hui l'heure est grave pour les Sevranais et leurs enfants : la radicalisation fait recette. L'un des « recruteurs-rabatteurs-endoctrineurs » a été arrêté, tandis que d'autres sévissent encore. Dans le quartier d'où cet homme est originaire, il est question d'importantes transactions financières pour chaque tête recrutée. Cet individu serait à l'origine de 10 à 15 départs pour la Syrie. Ces faits mettent en évidence la traite humaine (qui est considérée comme « crime contre l'humanité » par les Nations Unies, l'Europe et les pays occidentaux de manière générale) à des fins de bombes humaines. C'est un *business*. Il n'y a rien de spirituel dans ce commerce. Et c'est pourtant sur le spirituel qu'il est adossé.

Malgré nos informations de nombreuses interrogations subsistent :

- Comment ce « recruteur-rabatteur-endoctrineur » a t-il pu bénéficier d'un « emploi d'avenir », comme conseiller principal d'éducation (CPE), par l'intermédiaire de la ville, dans le collège Georges Brassens de Sevran ?
- La non-reconduction de son contrat, n'est-elle pas subséquente au délit de prosélytisme religieux au sein de l'établissement scolaire laïc en direction des collégiens, courant 2015 ? Ou bien encore, n'aurait-il pas été licencié pour cette raison ?
- Pourquoi n'y a t-il pas une enquête administrative qui fasse la lumière sur ses deux points ? Cette situation, ne porte-t-elle pas atteinte à la crédibilité de nos institutions éducatives et locales ?

À notre connaissance, aucun élu n'a prévenu, dénoncé ou ne s'est insurgé contre cette intrusion du religieux à des fins hautement économiques dans notre école de la république, et c'est à se demander ce que font ceux de votre majorité. Cet immobilisme est un manquement grave aux obligations qui relèvent d'un mandat électif. C'est aussi une honte.

Ce « recruteur-rabatteur-endoctrineur » de Sevran est incarcéré depuis le 2 novembre 2015. Il a fait partie des croyants assidus et bien affiliés de la mosquée des Radars à la mouvance salafiste-wahhabite. Selon de nombreux jeunes musulmans, elle était peu recommandable pour ses pratiques sectaires. Elle fera l'objet d'une perquisition administrative musclé juste après les attentats du 13 novembre 2015. N'était-ce pas déjà trop tard pour cette intervention ?

Je veux par cette lettre attirer l'attention des citoyens sur un certain nombre de fait et d'attitudes, en particulier la vôtre, monsieur le maire de la commune de Sevran.

Manquements aux devoirs de vigilance et de compassion

À Sevran vos concitoyens ont peur de parler des départs de jeunes gens pour cause des représailles éventuelles, mais **la succession des annonces de décès de nos enfants délie peu à peu les langues**. C'est ainsi que nous avons pu apprendre que notre fils fréquentait ce lieu. Si les enquêteurs n'ont rien trouvé de répréhensible à l'encontre des dignitaires de cette mosquée pour le moment, **il y a de curieuses coïncidences : le responsable de cette mosquée a un commerce, ayant pignon sur rue au quartier de Rougemont, là où un jeune de 22 ans, qui exerçait la fonction de gardien d'immeuble pour les bailleurs sociaux, est décédé en mars 2015 en Syrie**. C'est aussi dans ce même quartier qu'**un jeune d'à peine 18 ans a échappé de justesse au voyage pour l'enfer** en raison de la perte de ses papiers d'identité, ce qui l'a empêché de prendre l'avion. Le saviez-vous ?

Cette mosquée des Radars fait partie de ces lieux de culte où la frontière entre le salafisme, le wahhabisme et l'islamisme radical semble difficile à déterminer. Comment peut-on expliquer que ces mêmes associations salafistes-wahhabites parviennent à exercer leur influence auprès des élus de la majorité à Sevran au nom de la paix sociale ? Nous avons espoir que **les Sevranaise pourront enfin parler librement de ces dérives non compatibles avec nos institutions laïques sans être intimidés, voire menacés**.

Nous souhaitons qu'une enquête policière et administrative mette la lumière sur ces pratiques anormales, scandaleuses et gravissimes au sein des institutions locales.

Face à cette montée de l'intégrisme, qui n'est pas récente, face à ce dévoiement de nos jeunes à des fins mercenaires, quelle sera votre nouvelle déclaration médiatique fracassante ? Vous nous avez habitués à tellement d'effets de manche...

Le responsable de cette mosquée des Radars connaissait notre fils, tout comme les autres responsables des associations musulmanes de Sevran qui l'ont reconnu sur une photo, **le jour où sa mère s'est invitée pour intervenir au colloque** que vous avez organisé en juin 2015. Le thème en était : « **Faut-il avoir peur de l'islam ?** » Il s'est déroulé en présence des élus, de nombreux responsables d'associations et du Préfet de la République. Ce jour-là, nombreux ont été ceux qui ont salué le courage de la mère de Quentin après son intervention. De votre côté, **vous n'êtes pas venus nous saluer le jour de ce**

colloque, alors que vous connaissiez notre drame familial. Que devons-nous en penser ?

De surcroît, nous apprenons le 3 février 2016, la mort d'un autre jeune d'une vingtaine d'années demeurant aux Beaudottes, ce qui porte officiellement à **cinq le nombre de jeunes morts en Syrie** (en plus de notre fils et d'un jeune parti avec lui, un gardien d'immeuble de 22 ans dans le quartier de Rougemont, un jeune de 24 ans de la Cité Basse). Leurs particularités sont aisément identifiables : c'étaient des **Sevranaise de moins de 25 ans, de profils et classes sociales certes différents**, et joueurs de football pour la plupart.

Au conseil municipal du 15 février 2016, **vous avez été interpellé par un élu au sujet du deuil qui frappe une nouvelle famille sevranaise** ; ce décès a fait suite à l'embrigadement de leur fils (il s'agissait de Quentin et sa mère était présente). **Vous n'avez même pas eu eu un mot de compassion pour cette famille**, vous sous êtes simplement contenté de dire que vous étiez pris de court.

Au cours de votre intervention avec votre premier adjoint, **n'avez-vous pas prétendu faire de la prévention contre la radicalisation en assistant à des colloques et conférences à Aubervilliers** ? Est-ce là votre seule action concrète depuis avril 2014 à Sevran ? Que faites-vous pour la sécurité de concitoyens dont vous avez la charge à Sevran ?

Reprenez, si vous le voulez bien, le fil de notre propre action.

En février 2015, après moult relances, vous aviez fini par nous recevoir. **Vous vous êtes alors engagé** auprès de nous à transmettre notre demande d'entrevue à cet imam « très ouvert d'esprit », selon vous. **En juin 2015, nous avons réitéré cette demande par l'intermédiaire du responsable associatif de la construction d'une future grande mosquée à Sevran**. Aucune réponse ! Quelle opinion avoir de ces associations salafistes-wahhabites et de l'imam de Sevran, **qui ne daignent pas rencontrer notre famille touchée par la radicalisation** ? Ces attitudes ne sont-elles pas pour le moins ambiguës ?

Dimanche 31 janvier 2016, nous avons rendu un dernier hommage à notre fils Quentin à l'Église Saint Martin de Sevran où plus de 300 personnes étaient présentes. Parmi eux, plus de 50 jeunes de sa génération issus de nombreux quartiers de Sevran, des communes des alentours, des clubs de football, du lycée, de l'université... Ils nous ont tous dit : ce malheur, qui a touché Quentin, aurait pu être évité avec un peu de prévention. Aujourd'hui, plus que jamais, les chiffres que nous vous avons rappelés évoluent de manière exponentielle que vous le vouliez ou pas !

Comme vous le savez, nous vivons dans une zone pavillonnaire. **Notre fils n'était pas un délinquant. Il n'a manqué de rien affectivement** (nous n'avons jamais été en conflit ou rupture), **financièrement ou matériellement**. Jusqu'à son départ, il résidait dans notre foyer. Il a bénéficié pendant toute son enfance de l'amour

de toute sa famille paternelle et maternelle, avec qui il partageait des valeurs humaines d'entre-aide. Il a fait un parcours scolaire sans faute dans des écoles réputées de notre département : à l'école Sainte Agnès de Sevran, au collège et lycée de l'Espérance à Aulnay où il a obtenu son BAC « S » (option Math) du 1er coup, une des grandes filières d'excellence de l'éducation.

Combien de victimes faut-il encore pour que vous preniez enfin en charge ce fléau afin de proposer une solution durable au problème de la radicalisation de l'islam dans notre commune, et au recrutement insensé de nos jeunes, au nom des valeurs humaines, citoyennes et républicaines que vous êtes censés représenter et défendre ?

En ce qui concerne la radicalisation qui sévit à Sevran, nous vous avons écrit il y a un an pour voir avec vous les moyens simples et non coûteux pour la collectivité, comme la diffusion massive du N° Vert Stop Djihad : 0800 005 696 (dispositif exploitable avec l'aide des préfectures depuis avril 2014), à mettre en place dans le cadre de la prévention pour arrêter cette hémorragie des départs pour l'État islamique (Daech). Une réalité demeure, notre fils est parti en septembre 2014 soit 5 mois après le début de la campagne de prévention du gouvernement que vous auriez dû relayer au titre de la sécurité. N'avez-vous pas failli aux obligations liées à votre fonction ? Quentin serait-il parti si vous aviez diffusé ce N° vert en avril 2014 ? Cette question reste entière. Néanmoins, une anecdote sinistre illustre cette défaillance.

De nombreux jeunes se sont vantés dans les cités de connaître Quentin. Ils manifestaient leur admiration quant à son courage d'être parti en Syrie : « il est parti "CHERCHER LA LIFE" en Syrie... respect mon gars, il a des couilles ! » Cela en dit long sur leur état d'esprit et leur manque de discernement concernant la gravité du sujet alors qu'il est question de vie ou de mort ! Visiblement, un travail éducatif de terrain manque dans la ville.

À Sevran, chacun est au courant de la fin tragique de notre fils et de notre malheur. Vous êtes le seul, avec les élus de votre majorité, à ne pas nous avoir adressé de condoléances. Pourtant, notre fils Quentin a fait campagne pour vous dans les quartiers de la ville lors des dernières élections législatives ! D'origine haïtienne, et installé en France depuis de nombreuses années, je ne peux m'empêcher de me rappeler cette parole du sinistre docteur François Duvalier (alias *Papa Doc*) en Haïti et qui éliminait régulièrement ses compagnons de route : « La reconnaissance est une lâcheté ».

Ce relâchement compassionnel a son pendant médiatique, il faut le souligner.

Contrairement à vos affirmations sur le plateau de l'émission *C dans l'Air* en présence de votre homologue le maire de Montfermeil, Xavier Lemoine, la radicalisation n'est pas « anecdotique », ce n'est pas un épiphénomène qui se mesure marginalement. D'ailleurs, les chiffres sont révélateurs du syndrome en pleine expansion : la radicalisation touchait 4015 cas au mois de mars 2015, aujourd'hui 8 250 cas sont recensés officiellement (sources officielles du 3 février 2016).

Un article du *Figaro* du 2 février 2016 dévoile que si la contagion a gagné tout le pays, Paris, l'Île-de-France et le Sud-Est comptent le plus grand nombre de cas recensés. Parmi les plus de 8000 personnes recensées radicalisées en France depuis 1 an, près de 40 % sont des « convertis » comme notre fils. 95 % des jeunes se radicalisent par un contact proche et non uniquement sur la toile du net.

Il faut bien qu'une araignée tisse sa toile pour que des jeunes de plus en plus nombreux se retrouvent pris dans les mailles du filet, ce qui va les conduire à une mort certaine.

En ce qui concerne notre fils, il s'est converti à Sevran, où il fréquentait entre autres la mosquée des Radars ainsi que des associations de jeunes musulmans qualifiées de salafistes, qui ne se sont pas inquiétées de le voir se radicaliser et pour cause ! N'y a-t-il pas déjà là, non-assistance à personne en danger ?

La rencontre avec un ou plusieurs « rabatteurs-recruteurs-endoctrineurs » a sans aucun doute été déterminante dans le tournant tragique de son destin. Lui est mort. Eux courrent et sévissent toujours dans la commune.

Lorsque, sur le plateau de cette émission télévisée, vous prétendez connaître ces jeunes radicalisés et assurez que ce phénomène est « très marginal », vos propos ont révélé, à la France entière, votre attitude désinvolte à l'égard de nos enfants partis en Syrie.

Mesurez-vous vraiment les enjeux définis par ce drame qui atteint individuellement, socialement, juridiquement chaque famille touchée ?

La Réponse est assurément NON et votre homologue Xavier Lemoine, maire de commune lui aussi à dû vous reprendre à ce sujet.

Ne vous sentez-vous pas concerné ? Vous êtes pourtant père de famille. Alors, pourquoi autant de mépris vis-à-vis des parents que nous sommes, nous qui essayons seulement de mettre en garde contre ces catastrophes humaines qui détruisent nos valeurs de famille (le pilier de notre société), notre savoir-vivre et faire ensemble, notre culture, notre société, notre pays, notre République française et laïque. Face à un tel fléau, il convient d'adopter une posture rationnelle, sans outrecuidance. Vous le savez, nous le savons tous, cette radicalisation, qui est le terrain qui prépare le départ de nos jeunes vers les champs de morts, se propage sur un terrain psychologique, social et économique affaibli. Dénoncer, étudier, expliquer et interpréter ce phénomène gravissime de radicalisation n'équivaut pas à excuser le terrorisme.

Etudier, analyser, c'est prendre une démarche scientifique pour prévenir et mettre en lumière des facteurs de risque et de propagation.

Comprendre ces facteurs sociologiques, psychologiques, comportementaux..., c'est le premier pas vers le montage de solutions.

Expliquer, c'est faire de l'investigation et ça peut permettre d'éviter ces pièges qui consistent à avoir une analyse simpliste.

Enfin, c'est agir et prévenir contre la plupart de ces maux de société qui nous détruisent et nos institutions. Il faut que nous affirmions nos positions, sous peine de prêter le flanc.

Manquement au devoir d'élu

Vous vous présentez comme une personne athée. Cependant, vous n'hésitez pas à apporter votre plus grand soutien à certaines associations de Sevran relevant pourtant de la mouvance salafiste-wahhabite.

Toute la presse parle de ces mouvances, qui pour la plupart **ne font pas de différence entre tradition et radicalisation**, ce qui les rend incontrôlables dans leurs rapports aux valeurs de la République. **Ces associations radicales engendrent partout en France et ailleurs les mêmes ravages**, (notamment en Belgique) et ce depuis longtemps. **La communauté musulmane en est la première victime**. Mais elle aussi doit dire son refus d'être ainsi prise en otage par ces dérives qui la stigmatisent.

En voici un exemple, particulièrement délétère : à Sevran, **un tract a été distribué librement et apparemment impunément sur le marché**. Sur fond de carte de la France coloriée en bleu-blanc-rouge, un sens interdit barre une urne censée recueillir les bulletins de vote. Voici ce qu'on peut y lire en lettres capitales, blanches sur fond rouge : « **PRESERVE TA FOI ! NE VOTE PAS ! LA FITNA (associer à ALLAH qui que ce soit) EST PLUS GRAVE QUE LE MEURTRE** » (Sourate 2 V217). En plus petits caractères, certains ressortant en rouge et en gras (nous les avons soulignés), voici ce qui est précisé : « *Préserver sa foi (en s'abstenant de voter), ne veut pas dire "ne rien faire". Préserver sa foi, c'est "faire quelque chose", c'est rechercher l'agrément d'Allah. Voila le début de tout un programme politique. Ni urnes, ni politiciens : œuvrons par et pour l'islam et plaçons notre confiance en Allah* ».

Indépendamment de tout contexte d'état d'urgence, comment se fait-il qu'un tel document ait pu et/ou puisse encore circuler ? Ce type de propagande écrite devrait être dénoncé, interdit et sévèrement réprimé. Notre arsenal juridique et réglementaire devrait pouvoir y suffire sans qu'il soit besoin de prendre des mesures autoritaires échappant à tout contrôle. **Si on pousse le raisonnement jusqu'au bout, tuer serait moins grave que voter. Donc tuer quelqu'un(e) qui a voté ou qui veut le faire serait presque autorisé par une loi supérieure, présentée comme une autorité supposée "divine". C'est scandaleux dans un pays fondé sur des principes de laïcité.**

Car cette incitation à l'abstention est une déclaration de guerre faite à la ville dans une logique communautariste contraire à nos lois fondamentales. De ce fait, ces radicaux montrent leur manque total de respect à l'égard de la collectivité locale qui les accueille, les soigne, accorde une éducation gratuite

pour leurs enfants et leur permet d'obtenir, et pour certains membres individuellement, un logement à loyer modéré... voire un CDI... Distribuer un tel tract est également scandaleux par le fait qu'il coupe les musulmans de Sevran - et d'ailleurs - de ce lien choisi à la République, en les renvoyant dans un néant civique dont on mesure, de par le monde, les dégâts.

Votre statut de premier magistrat de la ville aurait dû vous imposer le dépôt d'une plainte auprès du procureur de la République contre ces mouvances radicales extrémistes qui veulent nous soumettre. En guise de réponse, le jour où vous nous aviez reçus, vous nous aviez affirmé que ce phénomène était bien connu à Sevran, qu'il était marginal pour ne pas dire *insignifiant*. Pourtant ce sont ces mêmes radicaux qui nous ont enlevé, sans doute contre rémunération, notre enfant, pour l'envoyer en Syrie, où il a trouvé la mort, je me dois pour sa mémoire de vous le rappeler.

Enfin, et vous le savez, un foyer de rabatteurs-recruteurs-endoctrineurs continue à opérer, dans le quartier de Rougemont, et les auteurs n'en sont même pas inquiétés. Plus de 100 départs effectifs sont évoqués entre Sevran, Aulnay, Tremblay et Villepinte. Si vous imaginez tous ces jeunes qui partent et qui ne reviendront jamais (certains ont l'âge de vos enfants), avez-vous de la considération et de l'empathie pour eux dont les destins sont broyés, ainsi que pour leurs familles ?

Doit-on attendre qu'il vous arrive pareil malheur ou encore à l'un de vos proches, pour qu'enfin vous preniez pleinement conscience de ce drame humain, familial et social ?

Vos intérêts se limitent-ils à des préoccupations électorales liées à la paix sociale, là où tout serait permis ?

Monsieur le Maire, vous êtes manifestement l'apôtre d'une démagogie destructrice de l'image de notre commune, lors de vos nombreuses interventions médiatiques en particulier. En témoigne votre entretien à Rue 89 datant d'avril 2010, dans lequel vous avez exhorté à « ouvrir le débat » et à envisager des « champs de pavot en Ile-de-France », ou encore votre proposition de réclamer, pour Sevran, dans la presse (archive du Figaro de juin 2011) une « force d'intervention permanente copiée sur les Casques bleus de l'ONU ». En répandant des images aussi négatives de notre cité, vous ne vous étonnerez pas qu'il soit très difficile de faire venir des entreprises pour combattre le chômage qui touche plus particulièrement les jeunes à Sevran.

Nous reconnaissions enfin que notre commune a besoin, comme d'autres, de lieux de culte décents pour la communauté musulmane.

Mais nous n'arrivons pas à comprendre pourquoi vous avez cédé une surface de plus de 10 000 m² constructibles au cœur du poumon économique de Sevran, à une association qui va bâtir, avec des fonds privés de provenance incertaine, une mosquée dispendieuse et surdimensionnée de plus de 5 000 m² déclarés, dans une commune fortement touchée par le chômage en général, sans concertation auprès des résidents du quartier, sans qu'apparemment aucun moyen de stationnement pour les quelques 4 000 fidèles qui seront reçus dans

ce lieu de culte au centre d'une ville de 55 000 habitants. Pendant de longs mois, nous avons ignoré si ce terrain était donné ou vendu. Nous avons pu entendre parler de sommes allant de l'euro symbolique à 350 000 € voire 500 000 € évoqués par vous et les élus de votre majorité. Ces écarts de chiffres témoignent du flou et du manque flagrant de communication autour de ce projet.

Selon le site des Associations cultuelle et culturelle musulmane sevranaise (ACCMS), **le terrain a été cédé au prix de 575000 € (<http://www.accms.fr/fr/index.php/Le-Centre-Socioculturel-et-Cultuel-Musulman-de-Sevran.html>)**. Les 57,5 €/m² est un prix qui date de plusieurs décennies antérieures, le prix actuel du marché étant actuellement aux alentours de 450 €.

Selon le code des communes, vous n'avez pas le droit de brader un bien public au profit d'un opérateur privé, et ce prix si peu élevé s'apparente à un détournement de fonds public et un conflit d'intérêts, sous réserve de l'appréciation du tribunal administratif. D'autre part, lorsque ce bénéficiaire est **un opérateur cultuel, vous ne respectez pas les principes relatifs à la Loi sur la laïcité...** À cela s'ajoute quelques incidents survenus depuis la décision de la construction.

Nous vous rappelons **deux faits emblématiques des pressions exercées localement :**

- **Un commerçant**, inquiet de la tournure de ce projet pharaonique et des perceptions négatives du public pour le commerce en général, **a reçu, par lettres anonymes, des menaces de mort à l'encontre de son enfant.** Pour assurer la sécurité de cette famille, la police a dû s'employer à mettre plusieurs agents pour assumer la protection des personnes.
- **Une française, d'origine algérienne, a été agressée physiquement par un extrémiste salafiste-wahhabite, pour avoir pris, les 1ers jours du ramadan de 2015, une boisson sur la terrasse d'un café.** Elle se fait régulièrement insulter, injurier par des religieux radicaux qui ne s'accommodent pas de la voir travailler le vendredi après midi. Ces faits sont vérifiables. Ils ont fait l'objet de plaintes au Commissariat de police. Pourquoi n'avez-vous pas aussi porté plainte auprès du procureur pour discrimination sexiste et trouble à l'ordre et à la sécurité publique ?

Ce ne sont pas des cas isolés. Ici encore une enquête administrative mettrait en évidence cette **discrimination générale à l'égard des femmes, en particulier, et le risque de se voir créer à Sevran une enclave communautariste contraire aux lois de la République.** Je rappelle ici un épisode particulièrement significatif de **vos posture ambiguë** : en janvier 2015, vous assistez à une fête associative musulmane où des jeunes filles de 7 ou 8 ans sont déjà voilées des pieds à la tête. N'avez-vous pas honte **de cautionner l'émergence de ces mouvances extrémistes contraires aux lois de la République au sein de notre cité** ?

Lorsque ces mêmes fillettes récitent des sourates violentes du Coran, prenez-vous la mesure de l'approbation tacite de la propagande de la violence que vous donnez à ces associations cultuelle et culturelle salafistes-wahhabites ?

Nous sommes également au regret de constater l'absence de service au sein de la commune le vendredi après-midi. Il est impossible d'entreprendre une démarche administrative de quelque nature que ce soit à ce moment. D'où les questions suivantes :

- **Qu'en est-il de la continuité du Service public dont vous avez la charge de garantir le fonctionnement conformément à la Loi ?**
- En tant que premier Magistrat responsable de notre sécurité, **que comptez-vous faire pour protéger vos concitoyens ?**
- **Quelle place accordez-vous à la pluralité des points de vue dans une démocratie locale ?**
- **Êtes-vous vraiment le maire de tous les Sevranais, d'une communauté, ou encore seulement de quelques-unes d'entre elles ?**
- **Quelle image de votre ville et quel signal politique comptez-vous projeter à l'extérieur ? De quelle laïcité parlez-vous ?**
- **N'avez-vous pas peur de faire fuir les entreprises de la commune avec ce choix d'implantation de la mosquée dans le centre économique de la ville ?**
- **N'y avait-il pas d'autre terrain plus neutre pour recevoir cette mosquée avec un stationnement plus approprié ?**
 - Près du Stade Jean Guymier, par exemple, n'y a-t-il pas des champs appartenant à la commune à cet endroit qui est aussi non loin de la gare du RER ?
 - Sachant que les communes de Sevran, Tremblay-en-France, Villepinte et Aulnay ont déjà une capacité d'accueillir dans leurs lieux de culte, plus de 40 000 fidèles musulmans pratiquants, n'y avait-il pas moyen de construire à Sevran une mosquée à une échelle plus humaine, raisonnable, respectant l'environnement, moins onéreuse, plus abordable pour cette association musulmane ?
 - **Avez vous bien mesuré l'ampleur de l'impact économique, social culturel, environnemental... qu'une mosquée de cette envergure engendre sur ce site sensible sans véritable enquête auprès de la population impactée ?**

Il faudrait préserver ce terrain situé dans le poumon économique de la ville, pour les sociétés susceptibles de s'installer afin d'apporter du travail à la population et payer des taxes à la commune...

- **Pensez-vous, enfin, que la promotion d'un lieu de culte, en lieu et place d'une entreprise qui pourrait créer des emplois, suffise à assurer les besoins fondamentaux des populations locales dont vous êtes censés assurer la gestion ?**

La logique voudrait que le chantier de cette mosquée soit suspendu, car de toute évidence :

- La sécurité n'est pas assurée autour de ce projet pour l'ensemble des habitants de la commune
- L'association cultuelle ne peut pas prouver d'où viennent les fonds (s'agit-il de fonds étrangers provenant de généreux donateurs rattachés à l'Arabie Saoudite ou le Qatar, pays dans lesquels l'obédience salafiste et wahhabite prospère de façon notoire ?)
- L'association cultuelle, en charge du projet, n'a pas seule les moyens de la construire. Vous n'ignorez sans doute pas que ces travaux ont été retardés suite à des suspicions de détournement de fonds, si on en croit les nombreuses plaintes officieuses des fidèles musulmans directement concernés par ce projet.

En tant que riverains du chantier nous avons été témoins d'un départ de feu sur le site le 21 octobre 2015, nécessitant l'intervention des pompiers. Cet incendie résulterait d'un conflit intracommunautaire.

Selon le code des communes, vous êtes, Monsieur Stéphane Gatignon, maire de Sevran, le premier Magistrat de la ville, qui tire sa légitimité de votre élection au suffrage indirect par le Conseil municipal. Vous êtes la première personne en charge de la sécurité de vos concitoyens avant le Commissaire de police. À ce titre, vous nous devez assistance et protection conformément à la Loi. Force est de constater que votre présence est souvent, trop souvent, prise en défaut.

Lorsque vous agissez avec résolution pour aider des familles en difficultés financières qui doivent faire face au décès d'un enfant, survenu dans des conditions dramatiques, vous devez aussi être en mesure de prendre des décisions politiques qui s'appliquent à la protection de vie humaine de jeunes crédules contre des esprits malveillants et mal intentionnés, ceux, qui gangrènent les fondements de notre société laïque et républicaine. Il y va du genre humain et de notre survie : aucune organisation humaine ne peut espérer survivre après l'élimination de ses jeunes concitoyens représentant son avenir, sa prospérité et sa postérité.

Si vous ne pouvez plus faire face à ce défi politique en raison des pressions liées à cette fonction de Maire de la commune, vous avez encore la possibilité de désigner un de vos adjoints plus apte à occuper ce poste et de demander au Conseil municipal de bien vouloir accepter votre démission et votre successeur.

En ultime ressort, si vous êtes toujours dans l'incapacité de pouvoir faire face aux obligations du Maire, nous vous rappelons que l'ensemble des élus peuvent aussi provoquer contre vous un vote de défiance ce qui pourrait entraîner une élection municipale anticipée conformément au Code des communes.

Nombreux sont les conseillers municipaux, y compris de votre majorité, qui se plaignent de ne pas pouvoir vous joindre alors que des décisions importantes attendent ! Il est temps de voir ces derniers prendre leur responsabilité, la démocratie locale en dépend.

Nous savons aussi que vous pouvez justifier votre position en invoquant : « **je ne suis pas le seul maire en France à avoir ce type de problème** ».

Certes, nombreux sont ceux qui sont confrontés à cette vague de départ de jeunes concitoyens pour la Syrie. Hé bien, **sachez que ce message s'adresse aussi à ces très nombreux maires de France qui peinent à admettre la triste réalité et tardent à faire face à leurs obligations politiques d'organisation et de protection de leur cité.**

C'est à vous de prendre honnêtement la bonne décision pour l'intérêt du bien commun. Ce bien commun, a-t-il encore un sens noble pour vous ?

Nous, les parents, n'en pouvons plus de voir partir nos jeunes radicalisés, dont l'avenir se résume à la mort certaine dans des conditions effroyables.

Toutes ces raisons énumérées, comme cette situation de chaos de notre fonction publique locale, pourraient nous amener à **porter plainte auprès de nos institutions judiciaires pour les trois motifs suivants :**

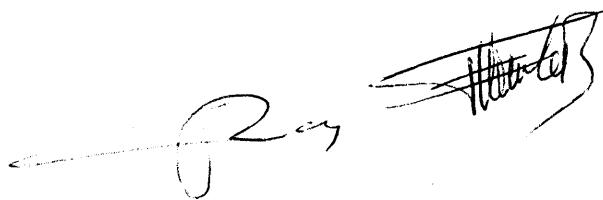
1) NON-ASSISTANCE À PERSONNE EN DANGER auprès du Procureur de la République ;

et d'un point de vue symbolique

2) NON-ASSISTANCE À LA COMMUNE EN DANGER auprès du tribunal administratif ;

3) NON-ASSISTANCE AUX VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE EN DANGER auprès du tribunal administratif.

C'est notre « coup de gueule » de parents citoyens sevranais indignés, pour que cesse le silence qui vise à ne pas dénoncer ce qui devrait l'être, nous vous adressons cette lettre ouverte.



Véronique et Thierry ROY

Aux noms de tous les parents citoyens sevranais indignés